

Rétro-planning

PRINCIPE :

Il est simple. Cela consiste à partir de la date à laquelle le projet doit être réalisé pour fixer dans le temps les différentes étapes de réalisation et leur cheminement.

On part donc du délai « Dead line » de l'objectif pour progressivement recenser l'ensemble des actions à réaliser et des interlocuteurs impliqués et aboutir à la date où il faut réalistement débiter le projet.

Cette méthode que nous utilisons spontanément dans la vie privée est très efficace sur des projets plus complexes.

METHODE :

- Lister l'ensemble des actions à réaliser pour atteindre l'objectif. Eventuellement faire un brainstorming.
- Attribuer pour chaque action un temps de réalisation (prévoir des dérapages sur vos actions ainsi que les actions demandées à d'autres services).
- En déduire au plus tard quand commencer l'action.
- Faire le rétro planning
- Partager aux acteurs internes ce rétro planning, définir des points d'étapes entre acteurs.
- Planifier l'action.
- Bilan et amélioration.

Ex : Etre prêt pour notre voyage d'études en chine le 26 juin.

| Action | Acteurs | Durée pour la réalisation du délai | Début de l'action au plus tard |
|--|---|---|--|
| Départ | | | 26 juin |
| Avoir les passeports | Préfecture | Le besoin est de 15 jours Prévoir 1 mois | Début de l'action au plus tard 25 mai |
| Se renseigner sur les risques sanitaires et biologiques Se faire vacciner Prendre Rv avec le médecin | Syndicat d'initiative Médecin du travail | Prévoir 15 jours | A faire le plus tôt et au plus tard le 10 juin |
| Identifier les partenaires à rencontrer Constituer un dossier la chambre de commerce Se présenter Prendre les contacts et valider les besoins mutuels Planifier les RV | Chambre de commerce ... | Prévoir 2 à 6 mois | Au plus tard 26 décembre |

CONSTRUIRE LE RETROPLANNING

